

## CAHIER DES CHARGES INGENIERIE COLLECTIVE

### Rédiger les procédures internes d'une structure

#### Constat

Dans toute entreprise classique ou relevant du champ de l'ESS, définir les tâches et missions de chacun est important afin de pérenniser les actions : Qui fait quoi, avec qui, sous l'autorité de qui ? Ecrire les **procédures administratives** est une tâche laborieuse mais utile pour répondre efficacement à toutes ses questions et assurer une continuité dans le fonctionnement de la structure.

#### Objectifs à atteindre

Afin de répondre à la problématique, nous souhaiterions mettre en place une ingénierie opérationnelle sur la rédaction. Le contenu de l'accompagnement proposé devra aborder notamment les points suivants :

##### I - L'organigramme : rôle & enjeux

- 1 Qu'est-ce qu'une procédure ?
- 2 A quoi sert-elle ?

##### II - Comment les concevoir

- 1 Qui les écrit ?
- 2 Comment les diffuser ?
- 3 Comment les utiliser ?

A l'issue de la formation, le participant devra :

- Avoir compris l'utilité d'écrire les procédures,
- Etre capable d'écrire celle de la structure

#### Méthodologie

L'accompagnement a pour objectif de mettre en relation les structures avec des experts (et non de simples formateurs) capables d'apporter à la fois des éléments théoriques mais aussi des clefs d'analyse pratique et des orientations en termes de démarche à partir des questionnements posés par les participants.

#### MODALITES DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Les domaines de compétences requis pour cette intervention sont :

- Connaissance du tissu associatif local,
- Connaissances des institutions locales de Saint Martin,
- Compétences en projet associatif,
- Compétences en gouvernance associative,
- Compétence en gestion administrative,
- Bilingue français/anglais.

Une expérience de l'appui aux acteurs associatifs employeurs est recommandée ainsi qu'une pratique du diagnostic collectif et de l'animation de sessions d'appui-conseil collectives.

### Modalités de participation à l'Atelier

**Chargé de suivi en charge de l'action :** Laïla FREEDOM [lfreedom@initiative-saint-martin.fr](mailto:lfreedom@initiative-saint-martin.fr)

**Modalités générales :** Se référer au document annexe « Modalités Générales ».

#### Délais de réponses :

Ouverture de l'appel à proposition	Mercredi 1 <sup>er</sup> février 2017
Clôture de l'appel à proposition	Dimanche 12 février 2017
Réponse au candidat retenu	Mercredi 15 février 2017

**Modalités de fonctionnement :** Le consultant devra alterner apports théoriques et pratiques si possible sur la base des cas concrets des associations participantes. La prestation demandée n'est pas une formation, mais bien un atelier collectif dont l'objet est de favoriser les échanges et les synergies entre les participants et de les aider à améliorer leurs propres pratiques.

**Participants :** un dirigeant bénévole, directeur/coordonateur ou un salarié de l'association. La séance comptera entre 5 et 10 participants.

#### Durée et modalités de l'accompagnement :

- **Durée :** 1 jour d'accompagnement le samedi (7h)
- **Date de réalisation des ateliers :** avant le mois de juillet
- **Nombre de session :** 1 en fonction du nombre d'inscrit
- **Lieu :** à déterminer par le prestataire
- **Conditions d'inscription :** être déclarée avec un bureau actif et remplir les prérequis demandés.

*Cette action est cofinancée par :*

